



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégalion
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

**AVENANT AU CONTRAT CADRE PLURIANNUEL PASSE AVEC
L'AGENCE DE L'EAU POUR LA PERIODE DE 2013 A 2018**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,
M. GRAPPE Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI,
PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER,
M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE :

M. BECHT.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux
compétences du Conseil départemental,

VU la délibération n° CG-2013-5-6-1 du Conseil Général du 5 décembre 2013 approuvant
le contrat-cadre 2013-2018,

VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de
Vie en date du 28 octobre 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'avenant au contrat cadre 2013-2018, passé entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Département du Haut-Rhin, joint en annexe à la présente délibération,

- autorise le Président du Conseil départemental à le signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité